



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 8 Juillet 2015

# Abandon de la procédure disciplinaire contre notre camarade **Éric Ezana** Secrétaire de Section CGT à Paris 15 PDC

La direction de la DSCC (*Direction Services-Courrier-Colis*) convoque pour un conseil de discipline notre collègue Éric Ezana le 22 juillet à 9h00. Le motif ? Des propos tenus dans un contexte de désorganisation complète et d'énervernement liés à la réorganisation mise en place à Paris 15 PDC. Nombre d'entre nous connaissons Éric et son engagement non seulement syndical mais aussi associatif. C'est un collègue dévoué, toujours prêt à rendre service et à aider les autres. Aussi, quand l'injustice lui semble trop flagrante, il réagit. La sanction demandée est de 6 mois d'exclusion. Une sanction complètement disproportionnée mais dont le but est de bâillonner une fois de plus un représentant du personnel qui défend les collègues et conteste la stratégie et les réorganisations imposées par une direction sourde aux revendications du personnel. Parce que la CGT et ses militants prennent une part active dans les conflits, parce que la CGT défend au quotidien les postiers, La Poste entend en finir avec le dernier rempart qui protège les salariés : LES SYNDICATS et tout particulièrement LA CGT et ses militants.



## Quand un militant syndical est attaqué, ce sont tous les salariés qui sont attaqués

La recrudescence des menaces et des sanctions envers les militants syndicaux va de pair avec la répression qui vise les personnels dans les bureaux : non-respect des règles RH, non-paiement des heures supplémentaires, droit aux congés bafoués, remise en cause du droit à se soigner... Mais aussi de nombreux conseils de discipline et des sanctions disproportionnées : mises à pied, licenciements pour des faits mineurs tout particulièrement chez les contractuels. Aujourd'hui, nul n'est à l'abri d'une sanction ou de menaces. La Poste est toujours plus prompte à sanctionner qu'à améliorer les conditions de travail et prévenir les risques psycho-sociaux. Cela n'est pas acceptable. La CGT appelle par conséquent à la mobilisation la plus large de toutes les organisations, de tous les postiers et de tous ceux que ces faits indignent, pour imposer à La Poste, le respect des libertés syndicales et des droits et libertés des personnels. Stoppons les vellétés patronales et la répression syndicale.

Le syndicat CGT des Postaux de Paris, la Fédération CGT des Activités Postales et de Télécommunication, l'Union Départementale des syndicats CGT de Paris et l'Union Locale CGT du 15<sup>ème</sup> arrondissement appellent à venir soutenir notre camarade Eric Ezana.

## RASSEMBLEMENT MERCREDI 22 JUILLET À 8h00

**DEVANT LA DIRECTION PARISIENNE - 27 RUE DES RENAUTES 75017 PARIS  
M° Ternes ou Wagram**

*(un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels DSCC Paris et DRLP Paris Nord/Sud  
a été déposé par le syndicat)*